

Collectif Solidarité Contre l'Exclusion :
emploi et revenus pour tous asbl
Monsieur Luca CICCIA, Vice-Président
Monsieur Yves MARTENS, Animateur
Rue Philomène 43
1030 BRUXELLES

VOTRE LETTRE DU

NOS RÉFÉRENCES
SF/JMJ/NM/SD/07.0059BIS

Namur, le 28 février 2007

Messieurs,

Votre courrier du 5 janvier courant nous est bien parvenu et a retenu toute notre attention.

Nous partageons totalement votre souhait de porter le montant du revenu d'intégration au-dessus du seuil de pauvreté et d'individualiser les droits des bénéficiaires du revenu d'intégration sociale.

Plus précisément, nous demandons à ce que le montant du revenu d'intégration sociale atteigne le plus rapidement possible au moins 800 euros pour un isolé et au moins 1.600 euros pour un couple avec deux enfants. Cela correspond à placer les minimas sociaux au-dessus du seuil de pauvreté. Dans cette optique, nous souhaitons que les familles monoparentales fassent l'objet d'une attention prioritaire. Il conviendra également de relever les minimas de toutes les allocations sociales, car dans le cas contraire, de nombreux allocataires deviendraient à leur tour dépendant d'un complément par les CPAS.

Nous avons déposé des propositions de loi en la matière et sommes prêts à continuer ce travail.

En ce qui concerne les Conseils des CPAS, nous avons comme vous le souci d'assurer une plus grande transparence de leurs travaux (en dehors bien entendu du traitement des dossiers individuels). Aujourd'hui, les débats relatifs à l'action sociale se tiennent à huis-clos, confinés à l'opacité. Ecolo désire que plus d'information sorte du Conseil du CPAS afin de faire de la politique du CPAS un enjeu important, de stimuler un vrai débat sur l'intervention sociale et une plus grande cohérence, programmatique et d'action, au-delà du cadre strict de l'octroi d'aide financière, pour veiller à ce que chaque CPAS contribue à une plus grande dignité des bénéficiaires. Nous poursuivons notre réflexion quant aux modalités de cette publicité des débats, capitale pour la transparence vis-à-vis des usagers.

Nous avons également déposé des propositions en cette matière et nous n'arrêterons pas nos efforts sur la question.

Enfin, nous avons déjà pris connaissance avec grand intérêt, via votre Journal, de votre memorandum et tenons à vous remercier pour cet excellent approfondissement des questions relatives aux missions des CPAS, qui a enrichi nos débats.

Restant à votre entière disposition, nous vous prions d'agréer, Messieurs, l'expression de nos meilleures salutations.

Jean-Michel JAVAUX
Secrétaire fédéral d'Ecolo

